



**Une feuille de route pour des cimetières  
et des crématoriums inclusifs dans des  
sociétés plurielles**

## Rapport de recherche

Une feuille de route pour des cimetières et des crématoriums inclusifs dans des sociétés plurielles

### Éditeur

Université du Luxembourg

### Date

2022

## Sommaire

<b>Partie 1</b>	Introduction	4
<b>Partie 2</b>	Note de synthèse	8
<b>Partie 3</b>	Contexte	12
	Les études de cas	13
	La pandémie de COVID-19	16
<b>Partie 4</b>	Principaux constats	17
	Les défis	18
	Des exemples de bonnes pratiques	31
<b>Partie 5</b>	Conclusion	43
	Références essentielles	46
	Les autrices et auteurs	49
	Remerciements	50

# Partie 1

## Introduction

Le Plan d'action de l'UE pour l'intégration et l'inclusion vise à améliorer le dialogue interculturel, à parvenir à une meilleure compréhension entre les communautés (y compris les communautés religieuses), à lutter contre la xénophobie, à travailler dans la diversité et à formuler des conseils pour la sensibilisation culturelle des professionnels (Commission européenne 2016 ; 2020). Ce rapport aborde les cimetières et crématoriums municipaux en tant qu'espaces et services publics qui ont un rôle important à jouer pour que tous les citoyens et tous les habitants se sentent inclus, et pour promouvoir le dialogue ainsi que la compréhension entre les différentes communautés laïques, religieuses et culturelles dans des villes et des sociétés européennes de plus en plus plurielles.

Ce rapport présente les résultats d'une étude financée par HERA (Humanities in the European Research Area ; Les sciences humaines dans l'Espace européen de la recherche) qui porte sur huit municipalités de taille moyenne dans six pays du nord-ouest de l'Europe : Cork (République d'Irlande), Drammen (Norvège), Dundee (Écosse, Royaume-Uni), Leeuwarden et Maastricht (Pays-Bas), Luxembourg-Ville (Luxembourg), Eskilstuna et Umeå (Suède). La supervision des cimetières et des crématoriums publics varie en fonction du pays car si la municipalité est généralement le principal prestataire, les études de cas font état de prestations mixtes, par exemple à Dundee où le crématorium relève d'une exploitation commerciale. En Norvège et en Suède, l'Église nationale supervise les cimetières et les crématoriums mais prend des dispositions pour répondre aux besoins religieux et laïques des minorités.

Les constats fondamentaux qui sont présentés ici proviennent des huit études de cas mais s'inspirent également des idées des villes voisines, des contextes nationaux au sens large et de l'étude précédente sur l'Angleterre et le Pays de Galles (voir Maddrell et al. 2018). Les informations ayant servi de base à ce rapport ont été collectées entre 2019 et 2022 par le biais d'enquêtes de terrain dans les cimetières et les crématoriums ainsi que l'analyse de cartes, photographies et documents. Dans chaque municipalité, nous avons mené des entretiens avec des experts et avec des différents usagers des installations, nous avons organisé des groupes de discussion et des activités de participation publique sous diverses formes avec des agents municipaux et des représentants élus, avec le personnel des cimetières et des crématoriums, avec des membres du clergé et les célébrants, ainsi qu'avec les parties prenantes et les communautés locales majoritaires et minoritaires. Tous les participants et participantes cités ont été rendus anonymes.

dans ce rapport. Il est important de prévoir le « bon » type d'enterrement, de crémation et de rituels associés pour traiter les défunts ainsi que leurs proches avec respect. À mesure que les sociétés se diversifient sur le plan culturel, les exigences en matière d'espaces et de pratiques funéraires augmentent elles aussi. Les données issues des recensements révèlent une diversité ethnique et religieuse croissante dans les zones urbaines de taille petite et moyenne (voir Illustration 4). Des études antérieures ont montré que si les municipalités des grandes agglomérations ont tendance à être mieux équipées pour répondre aux besoins diversifiés en matière de cimetières-crématoriums ainsi qu'aux autres besoins connexes, ces besoins augmentent également dans les municipalités de taille petite et moyenne.

Bien que de nombreux prestataires de services s'efforcent de répondre au mieux aux besoins de la majorité et des minorités, ce travail de recherche met en évidence plusieurs défis observés dans la pratique qui traduisent souvent des problèmes de gouvernance, de financement ou de personnel et de compréhension de l'importance des diverses pratiques funéraires. Il convient de noter que l'offre de cimetières et de crématoriums varie d'un pays européen à l'autre mais également au sein d'un même pays, et que l'offre destinée aux différents groupes ethniques et religieux peut être inégale et inadaptée. Par ailleurs, outre la compréhension des différentes pratiques religieuses et culturelles, il est nécessaire de comprendre la diversité des besoins au sein même des groupes ethnico-religieux (par exemple les différences confessionnelles et régionales) et la manière dont ils sont influencés par les circonstances locales et personnelles.

Le projet de recherche CeMi met en évidence la diversité des besoins sur le plan culturel et religieux dans le nord-ouest de l'Europe, les défis qui y sont associés, ainsi que les différentes manières dont les communautés et les prestataires de services (par exemple, les gestionnaires de cimetières-crématoriums, les urbanistes et les directeurs de pompes funèbres) y répondent, contribuant ainsi potentielle-

**Nous soutenons que les cimetières, les crématoriums et les sites de commémoration inclusifs sont nécessaires mais actuellement négligés dans le cadre la compréhension des espaces publics inclusifs et intégrés et dans le cadre plus large d'une société multiculturelle.**

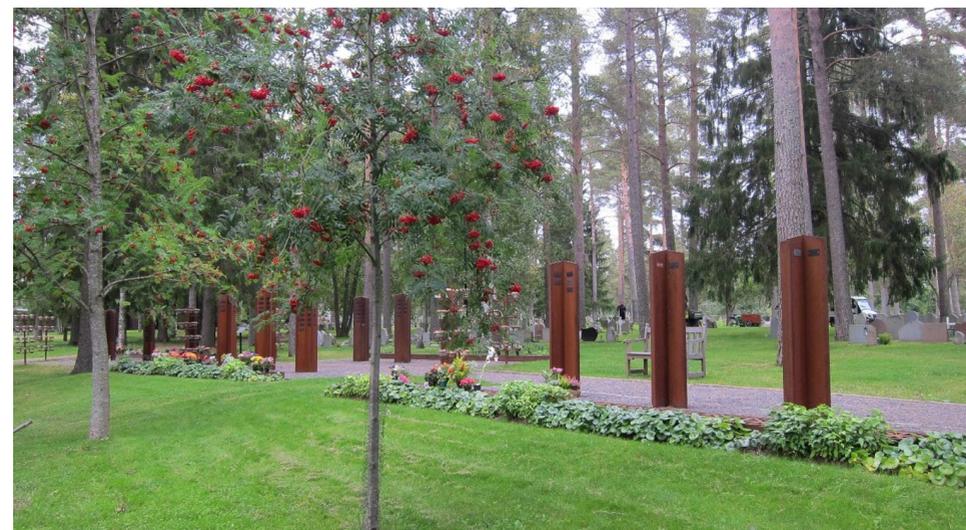


Illustration 1. Nouvelle zone pour les restes incinérés, avec une zone d'inhumation à l'arrière-plan. Umeå, Suède.

ment à la stratégie d'inclusion de l'UE.

Basé sur des recherches approfondies auprès des communautés locales et des prestataires de services sur les huit sites étudiés, ce rapport décrit les défis, les exemples de bonnes pratiques et les opportunités créatives pour favoriser l'inclusion culturelle et le dialogue interculturel via les sites des cimetières et des crématoriums et via la prestation de services. Nous soutenons que les cimetières, les crématoriums et les sites de commémoration inclusifs sont nécessaires mais actuellement négligés dans le cadre la compréhension des espaces publics inclusifs et intégrés et dans le cadre plus large d'une société multiculturelle. Le traitement de ces questions contribuera à un plus grand bien-être social ainsi qu'à des espaces civiques et à une culture plus inclusifs.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette étude et espérons que ce rapport sera utile aux prestataires de services locaux et nationaux, aux urbanistes et aux décideurs politiques, ainsi qu'aux communautés représentées dans les municipalités étudiées. Nous espérons également que ces résultats susciteront la réflexion et seront pertinents dans un contexte européen plus large.

# Partie 2

## Note de synthèse

## La prestation de soins dignes pour les défunts correspond à un besoin et à un droit universels

### **Les cimetières et les crématoriums municipaux :**

- Sont des espaces publics symboliques importants pour les vivants comme pour les morts
- S'inscrivent dans des cadres juridiques et de gouvernance nationaux et locaux
- Représentent des valeurs publiques plus larges telles que l'égalité et l'inclusion
- Doivent répondre à des besoins locaux pluriels dans des sociétés multiculturelles, y compris les exigences funéraires laïques et de confessions variées
- Bénéficient de la liaison et du dialogue avec les communautés locales et les groupes confessionnels
- Ont le potentiel pour être des lieux qui rassemblent des personnes diverses et qui améliorent l'interaction sociale et la compréhension culturelle
- Peuvent fournir dans certaines communes d'importants espaces verts de loisirs ainsi que des services écosystémiques, mais de tels usages peuvent provoquer des tensions avec les proches des défunts

### **Des services de cimetières et de crématoriums inclusifs exigent :**

- L'engagement des communautés locales majoritaires et minoritaires et le dialogue entre eux
- La liaison avec les communautés et leur consultation concernant l'offre actuelle et future
- Un examen régulier des réglementations nationales et locales, par exemple des audits en matière d'inclusivité
- Une planification à long terme en tenant compte des tendances démographiques
- Une conception soignée, notamment au niveau de l'aménagement, avec une iconographie neutre et les espaces rituels flexibles



Illustration 2. Le cimetière Saint-Eskil à Eskilstuna, Suède, la veille de Toussaint (2019).

- Des orientations claires concernant l'utilisation à des fins récréatives, notamment pour promener les chiens, et/ou la délimitation des zones de loisirs
- La fourniture des services dans les délais requis (y compris en dehors des heures de travail)
- A planification d'une offre abordable pour les groupes religieux nécessitant des concessions funéraires perpétuelles
- L'accès à la visualisation et la participation au lancement de la crémation, si c'est désiré
- La liberté d'emporter les cendres du crématorium pour les placer ailleurs
- Bonnes connexions assurées par le transport public et un stationnement adéquat

- Des installations sur le site, telles que des toilettes et des salles d'attente
- La mise à disposition d'espaces laïques et d'espaces pour diverses communautés religieuses locales
- Une offre respectueuse de l'environnement

Des événements, des consultations publiques, des programmes de bénévolat et des espaces sociaux tels que des cafés sur place peuvent contribuer à mettre en contact diverses communautés locales et à favoriser la compréhension mutuelle de ces groupes.

# Partie 3

## Contexte

### Les études de cas

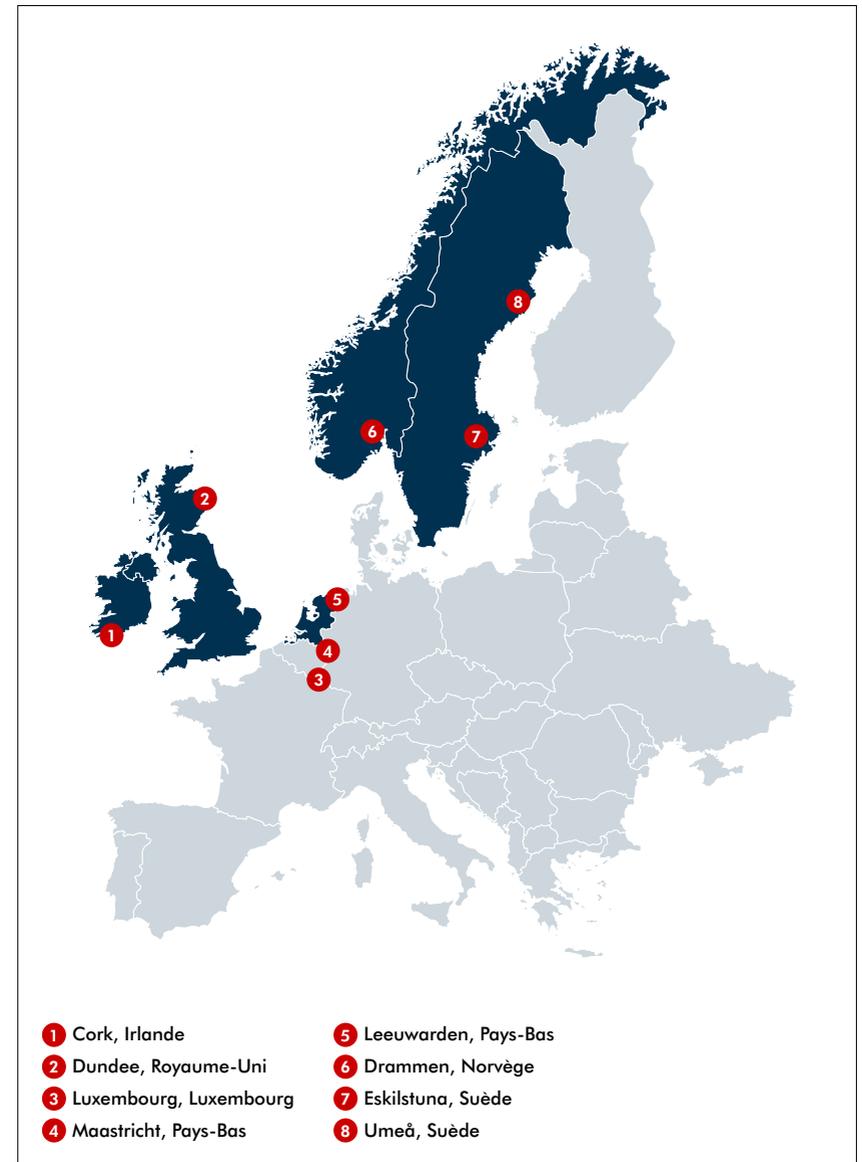


Illustration 3. Localisation des études de cas sur la carte.

Une approche par étude de cas a été utilisée pour analyser huit municipalités dans six pays: Cork (République d'Irlande), Drammen (Norvège), Dundee (Écosse, Royaume-Uni), Leeuwarden et Maastricht (Pays-Bas), Luxembourg-Ville (Luxembourg), ainsi qu'Espilstuna et Umeå (Suède), plus une étude pilote à Groningue (Pays-Bas). Des municipalités de taille à peu près similaire et comptant d'importantes populations de migrants et/ou de minorités établies sur place ont été choisies dans six pays du nord-ouest de l'Europe qui partagent un héritage majoritairement chrétien ainsi que des normes culturelles laïques similaires.

Études de cas	Population	Population minoritaire	Year
Cork Irlande	125,657*	14%	2016
Drammen Norvège	68,945	22%	2019
Dundee Écosse, Royaume-Uni	148,750	10%	2018
Eskilstuna Suède	105,924	26%	2019
Leeuwarden Pays-Bas	124,481	17%	2021
Luxembourg-Ville Luxembourg	122,273	71%	2019
Maastricht Pays-Bas	120,227	33%	2021
Umeå Suède	127,119	12%	2019

Illustration 4. Données démographiques des études de cas (source : basé sur Nordh et al. 2021).

\* Une modification du territoire municipal survenue en 2019 a fait passer la population à 210 000 habitants.

Les cas étudiés possèdent généralement une population entre 100 000 et 130 000 habitants (Drammen avec 69 000 et Dundee avec 148 000 étant des valeurs à part), des données de recensement nationales identifiant des populations de migrants et/ou des minorités qui varient généralement entre environ 10 % (Dundee) et 33 % (Maastricht), la ville de Luxembourg étant un cas particulier avec 71 % de sa population identifiée comme non-nationale.

La composition de la population de tous les sites étudiés varie en raison de leur propre histoire. Par exemple, la forte proportion de migrants à Luxembourg peut s'expliquer par les accords bilatéraux conclus avec le Portugal, l'Espagne et la Yougoslavie à partir des années 1970, par la croissance économique depuis les années 1980 avec notamment l'essor des secteurs de la finance et des technologies de l'information, et par le fait que la ville de Luxembourg est l'une des trois capitales de l'UE qui abrite les institutions européennes. Par conséquent, les groupes minoritaires les plus importants à Luxembourg-Ville sont les Français (17 %), les Portugais (11 %), les Italiens (6,9 %), les Belges (4,1 %) et les Allemands (3,7 %). En revanche, les principales minorités de Leeuwarden sont influencées par le tourisme ou les propriétaires de résidences secondaires (en provenance de l'Allemagne voisine, 2 %) ainsi que par les liens coloniaux historiques et par le commerce : Indonésiens/Moluquois (1,8 %), Antillais (1,3 %), Surinamais (1,2 %), Curaçao (1 %) et Marocains (0,9 %). Pour des raisons historiques similaires, 4 % de la population de Dundee est asiatique ou britannique d'origine asiatique. Eskilstuna se caractérise surtout par l'installation plus récente de réfugiés, notamment des Irakiens (5,4%), des Syriens (3,6%), des Somaliens (1,9%) et des Érythréens (0,8%), ainsi que des migrants venus de la Finlande voisine (4%).

## La pandémie de COVID-19

L'impact de la pandémie de COVID-19 et des restrictions gouvernementales concernant les déplacements, les réunions, etc. a été variable selon les pays étudiés et les différentes communautés au sein de ces pays. Les communautés de migrants et les minorités ont été particulièrement touchées, ce qui indique une représentation disproportionnée au niveau (a) des emplois de travailleurs essentiels (par exemple le personnel hospitalier et soignant, le personnel des transports publics et des supermarchés) ainsi que (b) des zones résidentielles présentant des niveaux élevés de privation sociale (Islam et Netto 2020).

Si le sujet des cimetières et des crématoriums inclusifs a été mis en avant par la pandémie, certaines réglementations liées à la pandémie ont renforcé les normes majoritaires et rendu l'égalité de traitement encore plus difficile. Voir notre article de blog en quatre langues soulignant la nécessité d'être sensibles aux besoins funéraires des minorités religieuses dans le contexte de la pandémie : <https://cemi-hera.org/diverse-funetary-needs-at-a-time-of-crisis-reflections-on-covid19-in-multicultural-europe/>

Dans le cadre du projet, les activités de participation publique qui étaient prévues ont été interrompues et les entretiens ont été annulés ou retardés, l'équipe ayant opté pour des entretiens et des enquêtes en ligne lorsque cela était possible, profitant par ailleurs de l'occasion pour intégrer l'expérience de la pandémie dans les données collectées.

## Partie 4

### Principaux constats

## Les défis

Les défis liés à l'inclusion dans le cadre des services des cimetières et des crématoriums varient selon les pays et les études de cas, mais les principaux défis communs sont les suivants :

- Politique nationale ou locale de réutilisation des tombes alors que les exigences religieuses réclament des concessions à perpétuité
- Réglementations nationales qui interdisent l'inhumation dans un linceul et/ou qui limitent l'accès à des sections à part au cimetière
- Réglementations nationales qui interdisent la reprise des cendres du crématorium et/ou du cimetière désigné par les proches (ou qui exigent une autorisation spéciale pour une telle reprise)
- Les services publics qui ne sont disponibles que du lundi au vendredi, ces services (cimetières, crématoriums et services connexes tels que les médecins, les officiers d'état civil, les médecins légistes) ne répondant pas aux besoins des groupes confessionnels qui exigent une inhumation ou une crémation rapide
- Les prestataires de services doivent être conscients de la « diversité au sein de la diversité », notamment des différentes confessions religieuses et des interprétations régionales de la pratique religieuse, ainsi que des préférences générationnelles et genrées
- Manque d'informations concernant les prestations de l'État ou les coûts encourus pour les services funéraires
- Lorsque les frais d'obsèques sont facturés, la différence de coût entre la crémation et l'inhumation peut créer des difficultés financières pour ceux qui exigent une inhumation pour des raisons religieuses, en particulier lorsque les concessions perpétuelles entraînent des coûts supplémentaires
- Conception rigide, avec par exemple des aménagements paysagers inflexibles ou des bancs inamovibles dans les salles de cérémonies.
- Absence d'installations pour assister aux crémations dans le cas des hindous et des sikhs
- Le manque de personnel dans certains cimetières fait que les personnes âgées et les membres des minorités peuvent se sentir mal à l'aise à l'idée de s'y

rendre seuls

- Conflits entre différents usagers concernant les significations et l'importance attribuées aux tombes et aux cimetières, par exemple entre les proches des défunts qui les considèrent comme un espace sacré et les usagers qui s'y rendent à des fins récréatives, par exemple les promeneurs de chiens et les joggeurs (voir Illustration 11)
- Mauvaise connexion par les transports en commun (questions clés : proximité et fréquence)
- Stationnement inadapté aux grandes funérailles communautaires
- Flux de financement peu fiables lorsque les services municipaux dépendent des budgets des gouvernements nationaux et locaux
- Les cimetières et les crématoriums sont souvent peu prioritaires pour les municipalités et les services chargés de l'aménagement urbain

### Normes dominantes

Alors que les pays européens reconnaissent les droits à la liberté religieuse et à la liberté d'expression, la législation nationale et les normes culturelles dominantes qui se reflètent dans les infrastructures et les services des cimetières et des crématoriums peuvent être source d'exclusion pour les minorités. Par exemple, en vertu de la loi suédoise, une autorisation spéciale est nécessaire pour retirer les restes incinérés en vue de les disperser sur des eaux en mouvement, comme l'exigent les hindous et les sikhs ; l'absence de services le week-end peut interdire l'inhumation rapide pour les musulmans et la crémation pour les hindous ; l'infrastructure et l'architecture des cimetières et des crématoriums municipaux répond généralement à des normes laïques ou influencées par l'héritage chrétien, qui peuvent être appréciées par la majorité des habitants mais être vécues comme une exclusion par certaines minorités non chrétiennes ou non laïques (voir les Illustrations 1 et 5 b, c).

La crémation est aujourd'hui très répandue, même si elle est répartie de manière inégale dans les pays européens. La crémation est la pratique funéraire la plus courante dans les pays étudiés, à l'exception de la Norvège où seuls 44% des funérailles correspondent à des crémations (2019). Le rapatriement des morts (que ce soit dans des cercueils scellés ou dans des urnes) est une pratique courante parmi certaines communautés de migrants en Europe, par exemple les migrants d'Asie du sud présents en Europe et les migrants intra-européens.



Illustration 5a. Rituels de la Toussaint à Luxembourg-Ville, Luxembourg. Illustration 5b. Détail de portail de cimetière avec des symboles chrétiens (Alpha-Omega), Groningue.



Illustration 5c. Portail de cimetière municipal avec iconographie chrétienne, Merl, Luxembourg.

Cependant, le rapatriement des ressortissants de pays tiers est en déclin dans les pays européens (notamment au Royaume-Uni et aux Pays-Bas), car les dispositions locales pour répondre aux besoins des minorités s'améliorent, le coût du rapatriement augmente et les familles migrantes ou issues de l'immigration s'identifient au pays européen dans lequel elles vivent (Kardouch-Outmany 2014 ; Jassal 2015). Ce dernier cas est particulièrement fréquent pour les enfants de migrants et les générations suivantes qui sont nés en Europe, même si certaines personnes appartenant à ces minorités « établies » déclarent encore préférer que leur corps ou leurs restes incinérés soit transportés dans le pays d'origine pour être déposés sur des sites ayant une signification religieuse ou familiale (par exemple, dispersion dans le Gange ou inhumation dans une tombe ancestrale). Les restrictions imposées par le COVID-19, pendant lequel le rapatriement international des morts était interdit dans une large mesure, ont servi à consolider cette tendance.

### Dispositions inégales pour les minorités

La législation funéraire et les dispositions officielles relatives aux minorités confessionnelles varient selon les pays. Si la majorité des cimetières et les crématoriums est gérée par les municipalités, ce service peut être délégué par l'État ou être sous-traité. En Suède et en Norvège, l'Église nationale gère les cimetières et les crématoriums, avec l'obligation légale d'assurer des services laïcs ainsi que des services pour les minorités ; aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, il existe une économie mixte avec des prestataires publics et privés. Dans les pays où il n'existe pas de dispositions légales concernant les pratiques religieuses minoritaires, les dispositions tendent à être négociées localement au cas par cas entre les gestionnaires des cimetières et des crématoriums et les groupes religieux, ce qui peut aboutir à des résultats inégaux. Des études antérieures montrent que l'incapacité à satisfaire les exigences religieuses et culturelles pour les défunts fait que les proches des défunts se sentent incompris, marginalisés et, dans certains cas, inquiets pour le bien-être du défunt (Maddrell et al. 2018 ; 2021).

La Norvège, la Suède et le Luxembourg aident à financer les services funéraires de base par le biais d'allocations (comme c'est également le cas au Danemark et en Pologne), tandis que les frais funéraires sont une affaire privée dans d'autres pays comme les Pays-Bas et le Royaume-Uni (sauf pour les personnes qui ont droit à des aides sociales). Lorsqu'un financement privé est nécessaire pour les services de cimetière-crématorium et de pompes funèbres, le coût est un facteur important qui peut exacerber les inégalités et engendrer une pauvreté funéraire. C'est particulièrement le cas pour les groupes confessionnels tels que les juifs, les musulmans, les orthodoxes et certains catholiques romains qui exigent des droits de sépulture perpétuelle pour des raisons religieuses. Les coûts des concessions perpétuelles dans les cimetières municipaux analysés dans cette étude varient entre 1 500 et 10 000 euros environ. Il peut également y avoir des obstacles locaux aux concessions perpétuelles dans les pays où la réutilisation des caveaux est la norme (par exemple au Luxembourg) (voir Nordh et al. 2021). Mohammad, un migrant d'origine marocaine vivant à Maastricht, explique :

« Les gens préfèrent payer une fois pour toutes pour des droits de sépulture perpétuelle. Mais la municipalité (...), elle n'offre pas de telles possibilités. Et si elle les offre, c'est assez cher. Environ 10 000 euros en tout. Or c'est trop cher pour nous. (...) Lorsque j'ai entendu parler de leurs prix pour la première fois, j'ai pensé : 'Comment osez-vous tirer profit d'un être humain mort ?' (...) Vous savez, dans la communication officielle, on parle toujours d'adhérer, de participation, du sur-mesure pour les gens. Je n'appelle pas ça du 'sur-mesure' ».

Un sentiment de marginalisation ou d'exclusion peut aussi être ressenti par des minorités autochtones telles que les gens du voyage, dont la pratique culturelle des grandes pierres tombales et de l'architecture élaborée des tombes ne correspond pas aux normes de la majorité ou aux règlements des cimetières (voir Illustration 6). Il semble que les acteurs soient de plus en plus conscients et attentifs aux besoins pluriels en matière de cimetières et de crématoriums en Europe ainsi que dans certaines municipalités.



Illustration 6. Tombe d'un membre de la communauté des gens du voyage, Cork, République d'Irlande.

Les prestataires de services multiculturels les plus efficaces sont bien informés des besoins pluriels des différents groupes confessionnels et culturels, y compris des variations locales et des tendances changeantes au sein de la population, ainsi que des pratiques. Toutefois, des réglementations rigides peuvent limiter les possibilités, comme l'explique un responsable de cimetière au Luxembourg : « Dans les cimetières, vous avez les enterrements dans des urnes, les enterrements classiques dans des cercueils, la dispersion des cendres. À part ça, il n'y a rien... nous n'avons pas d'autres demandes à cause de la réglementation ».

Un nombre restreint mais significatif d'employés de cimetières et de crématoriums auxquels nous nous sommes adressés pensaient également que les groupes religieux minoritaires devaient « s'adapter » aux pratiques de la majorité. Par exemple, un employé du cimetière de Drammen a compris que les musulmans plaçaient des « bordures » ou des margelles autour des tombes pour protéger le défunt des personnes qui marcheraient sur sa tombe, or cela contredit le règlement du cimetière : « Ils devraient suivre les règles du cimetière, alors quand j'ai découvert qu'ils ont commencé à encadrer les tombes, j'en ai parlé à mon chef qui en a parlé à son chef, qui s'en est occupé et a envoyé une lettre aux proches ». Ceci suggère qu'il est nécessaire de sensibiliser à l'importance des exigences religieuses pour des groupes confessionnels particuliers, dans le but d'améliorer la compréhension des besoins pluriels et la liaison locale avec les groupes confessionnels minoritaires. Il convient de réviser des règlements qui peuvent être motivés par une esthétique particulière influencée par la culture majoritaire ou par la priorité donnée à la facilité d'entretien.

Dans de nombreuses municipalités, les groupes confessionnels minoritaires tels que les musulmans, les bahaïs et la communauté chinoise ont négocié ou négocient actuellement des cimetières séparés dans le cadre de l'offre municipale (voir Illustrations 8 et 9), mais les procédures à cet égard sont souvent peu claires, l'offre est inégale et le processus est souvent long. Par exemple, à Dundee, un participant musulman a rapporté que sa communauté n'a senti qu'elle pouvait faire avancer son projet de cimetière islamique dédié que lorsqu'un autre musulman a été nommé conseiller municipal. Il lui a dit : « Écoute, tu es au Conseil, maintenant tu peux faire quelque chose ». Le dialogue entre le personnel des cimetières et des crématoriums municipaux et les groupes confessionnels locaux est essentiel pour garantir une offre inclusive, en particulier avec les groupes dont les croyances exigent une certaine orientation et/ou protection des tombes ou des

rituels spécifiques pour le bien-être des morts, comme le lavage du corps ou la visualisation de la crémation.

Cependant, il est possible que certaines personnes préfèrent être enterrées dans le cimetière majoritaire. Nouria, une participante luxembourgeoise qui a émigré d'Algérie avec son mari, a rapporté que des dispositions avaient été prises pour que son mari soit enterré par défaut dans la section musulmane du cimetière : « L'essentiel était que tout se passe bien, qu'il ait ses prières, c'était important. Mais tout bien réfléchi, pourquoi ne pas être enterré à côté des autres [non-musulmans] ? Je suis croyante et musulmane, tout le monde le sait. Mais il faut s'adapter à son nouvel environnement ». Pour Nouria, l'enterrement de son mari dans la section principale du cimetière représenterait l'intégration dans la communauté locale. Thoma, un chrétien arminien réfugié de Syrie à Maastricht, partage cette même idée : « À mon avis, il serait formidable qu'un Néerlandais et un Arménien ou un Turc et un Arabe reposent l'un à côté de l'autre. Et si cela se produit aux Pays-Bas, je voudrais un texte en néerlandais sur la pierre tombale et un texte en arabe en dessous. Et pour le voisin, un texte en turc avec un texte en néerlandais. Oui, ce serait l'intégration dans toute sa splendeur, je pense. Il me semble assez beau de combiner les choses de cette manière ».

Certains groupes confessionnels, notamment les juifs, les musulmans et certaines confessions chrétiennes, exigent des concessions perpétuelles pour des raisons religieuses, ce qui est en contradiction avec une politique de réutilisation des tombes largement répandue dans certains pays européens. Maria, une migrante catholique romaine d'Irlande, où les concessions perpétuelles sont devenues la norme, a été choquée de découvrir la politique de réutilisation des tombes au Luxembourg, où le catholicisme est également le cadre culturel prédominant. Il est également important de noter que si les migrants de confession chrétienne qui favorisent ou exigent l'inhumation sont généralement enterrés dans les zones majoritairement consacrées ou laïques des cimetières, ils peuvent avoir des rituels

spécifiques ou des cultures de commémoration qui diffèrent des normes locales, par exemple des cérémonies funéraires plus longues ou des rituels de deuil public.

**La connaissance théorique des diverses pratiques doit être complétée par un dialogue permanent avec les communautés locales et la consultation des usagers.**

Ces exemples soulignent que la connaissance théorique des diverses pratiques doit être complétée par un dialogue permanent avec les communautés locales et la consultation des usagers.



Illustration 7. Section juive dédiée au sein d'un cimetière municipal, Dundee, Royaume-Uni.

Illustration 8. Section Feng Shui, cimetière municipal, Zwolle, Pays-Bas.

En général, une signalisation claire des différents lieux de sépulture au sein d'un cimetière vaste améliore l'accessibilité et la compréhension des différentes dispositions confessionnelles et laïques du site. Cependant, les tombes juives ont bien trop souvent fait l'objet de dégradations racistes et la crainte du vandalisme a aussi incité une communauté musulmane de Norvège à demander l'absence de signalisation du cimetière musulman au sein du cimetière municipal, ce qui souligne la nécessité d'une consultation locale. Il est également important de noter la diversité des pratiques et des préférences esthétiques au sein d'une même communauté religieuse, par exemple en raison de différentes confessions ou de différentes coutumes régionales (voir Illustration 9). Toutefois, certains groupes confessionnels estiment qu'ils ne peuvent répondre à leurs besoins religieux qu'en prenant des dispositions d'ordre privé, comme ce fut le cas à Dundee où le Muslim Burial Trust a acheté un terrain à côté du cimetière municipal (voir Illustration 10) afin de garantir l'orientation correcte des tombes, la rapidité de l'inhumation et l'éloignement des chiens des tombes lorsque les promeneurs ne respectent pas le règlement du cimetière et le caractère sacré des tombes (voir Illustration 11).



Illustration 9. Zone de sépulture musulmane avec diverses pierres tombales, Drammen, Norvège.



Illustration 10. Cimetière privé du Muslim Burial Trust, adjacent à un cimetière municipal, Dundee, Royaume-Uni ; il convient de remarquer la taille, la forme et la couleur uniformes des pierres tombales.

De nombreux prestataires municipaux sont attentifs aux besoins pluriels des différents groupes confessionnels et culturels, y compris aux variations locales et aux tendances changeantes au sein de la population, ainsi qu'aux pratiques diverses. Toutefois, ce n'est pas toujours le cas et les réglementations nationales et locales, de même que la résistance institutionnelle ou individuelle au changement, constituent des obstacles pour des cimetières et des crématoriums inclusifs. L'incapacité à satisfaire les exigences religieuses et culturelles des défunts fait que les proches des défunts se sentent incompris, marginalisés et, dans certains cas, inquiets pour le bien-être du défunt (Maddrell et al. 2021).

Le modèle à huit facteurs (Jedan 2023) peut être un outil utile pour aider à comprendre la raison pour laquelle certaines installations funéraires dédiées ont été proposées pour un groupe de migrants ou une minorité spécifique. Il peut aider à planifier l'offre en permettant d'établir les sections dédiées qui sont proposées en fonction de la taille du groupe/des tendances démographiques, des réglementations et des normes existantes en matière de cimetières et de crématoriums ainsi que des contraintes de financement. Il peut également aider à formuler des demandes de nouvelles infrastructures funéraires pour répondre aux besoins des minorités (voir Illustration 12 ci-dessous).

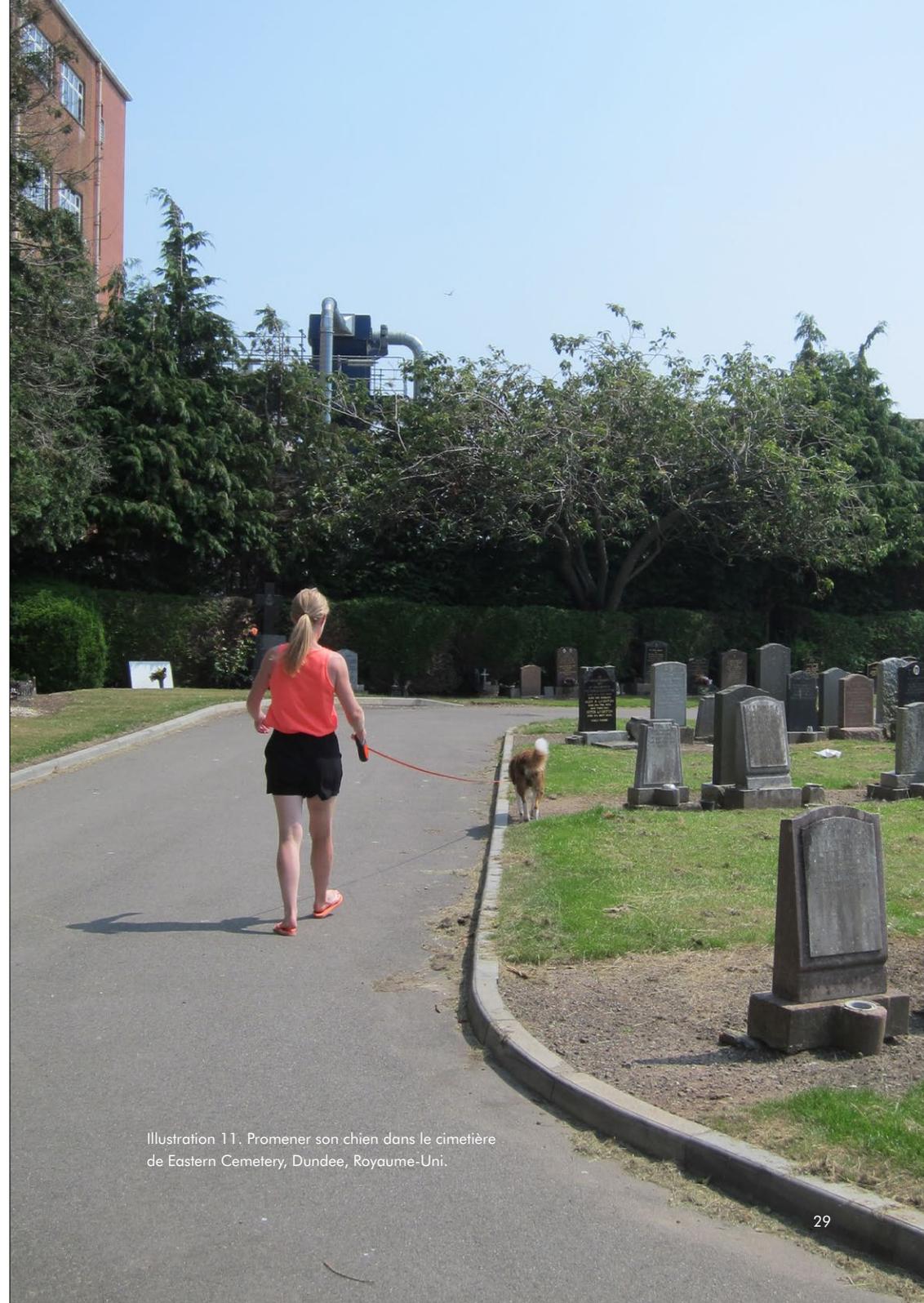


Illustration 11. Promener son chien dans le cimetière de Eastern Cemetery, Dundee, Royaume-Uni.

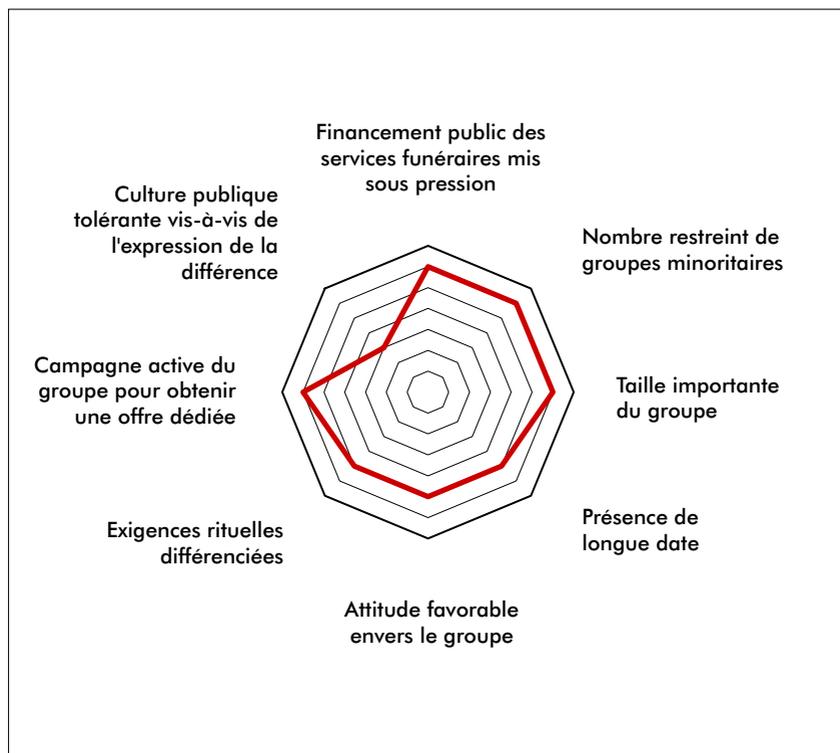


Illustration 12. Modèle à huit facteurs pour les offres funéraires spécifiques destinées aux groupes minoritaires et aux migrants (Jedan 2023).

## Des exemples de bonnes pratiques

Comme indiqué ci-dessus, le personnel des cimetières et des crématoriums et les communautés locales ont travaillé ensemble pour garantir l'inclusion des personnes de toutes confessions ou sans confession, et pour faciliter les préférences personnelles lorsque cela est possible. Certains des exemples ci-dessous concernent l'amélioration des processus, la participation publique, la communication et la liaison, ainsi que les réponses créatives aux besoins locaux. La pandémie de COVID-19 et les restrictions qui en ont découlé ont créé des défis supplémentaires mais ont également suscité des réponses créatives, comme la formation de bénévoles supplémentaires au sein du personnel municipal ; des tombes déjà creusées pour des enterrements rapides ; l'utilisation pour la première fois ou l'utilisation plus répandue des espaces rituels en extérieur ; le recrutement de nouveaux bénévoles communautaires plus jeunes pour les rituels religieux comme le lavage du corps ou les prières communes ; et l'augmentation des installations pour la retransmission en direct et la participation virtuelle aux funérailles (voir Illustration 16). Elizabeth, une participante de Cork, a fait le commentaire suivant : « Nous avons regardé pas mal d'enterrements en streaming. Cela a été une grande bénédiction. Je sais que vous n'avez pas la chaleur des gens à côté de vous, mais cela a certainement aidé. Il y a des personnes âgées qui ne peuvent pas se rendre à l'enterrement de toute façon, alors j'espère qu'ils continueront à le faire pour les enterrements et les services ». Certains cimetières et jardins de crématoriums ont également connu au cours de cette période une augmentation de la fréquentation à des fins récréatives, ce qui a suscité une réflexion sur un éventuel agrandissement et/ou une éventuelle délimitation des activités récréatives.

Les cimetières municipaux et les jardins des crématoriums sont à la fois un espace et une ressource publics. Ils répondent à un besoin universel ; comme l'a fait remarquer un imam de Cork, « quand les gens meurent, ils sont pareils... qu'ils soient catholiques ou musulmans ». Les cimetières et les jardins des crématoriums peuvent également être des lieux de rencontre, notamment au sein de communautés données ainsi qu'entre ces communautés. Comme l'a noté un visiteur de la tombe d'un membre de la communauté des gens du voyage à Cork, « c'est probablement le seul nivellateur... Nous sommes tous les mêmes, dans le cimetière, nous sommes tous les mêmes. En fait, j' imagine que nous sommes davantage

unis au cimetière que n'importe où ailleurs. Il y a un homme, deux parcelles plus bas que mon frère, qui était un grand homme d'affaires à Cork. Nous discutons avec sa famille qui se recueille sur sa tombe. Dans un autre contexte, nous ne nous serions jamais rencontrés ou même parlés ». Il est clair que les cimetières ont un grand potentiel pour favoriser les rencontres sociales ainsi qu'une meilleure compréhension mutuelle. Parmi les exemples de bonnes pratiques, citons :

### **Règlementation, gouvernance et aménagement urbain**

- Révision régulière des réglementations nationales relatives aux cimetières et aux crématoriums et des politiques locales à la lumière de l'évolution démographique, afin de permettre de réagir aux développements nouveaux
- Traduction des informations sur la municipalité et les autres services funéraires (y compris les droits, les coûts et les réglementations) dans les principales langues des minorités locales sur les sites web et les brochures
- Mise en liaison et participation citoyenne concernant la planification et la conception des sites et des services des cimetières et des crématoriums, y compris en cas d'agrandissement ou de réaménagement (voir Illustration 13 a, b)

### **Conception, installations et espaces rituels**

- Faciliter la prise en compte de la pluralité des besoins et des préférences en matière de funérailles, y compris au sein des communautés laïques et religieuses locales
- Bâtiments rituels neutres (c'est-à-dire sans iconographie religieuse) (voir Illustration 14 a)
- Sélection d'icônes religieuses amovibles appropriées qui peuvent être utilisées de manière facultative dans les rituels funéraires (voir Illustration 14 b)
- Bâtiments rituels adaptables (par exemple, espaces dédiés en cas d'affluence pour les grandes funérailles avec relais par écran de télévision)
- Espaces rituels en extérieur (par exemple pour les prières communautaires musulmanes, les rituels au cours desquels la distance sociale doit être respectée ou les espaces rituels verts) (voir Illustration 15 a, b)
- Installations de lavage rituel pour les proches des défunts (par exemple, pour les prières communautaires musulmanes) (voir Illustration 14c)
- Faciliter la visualisation de la crémation ou la participation au lancement de la

crémation pour les hindous et les sikhs (voir Illustration 16)

- Les systèmes audio de haute qualité permettent d'utiliser de la musique personnelle ou dévotionnelle préenregistrée, des mantras et des prières
- Les liaisons par webcam facilitent la présence ou la participation virtuelle des proches du défunt qui se trouvent à l'étranger ou des personnes en mauvaise santé (voir Illustration 17 a, b)
- Services de médecin-légiste qui s'efforcent activement de protéger l'intégrité du cadavre et d'améliorer la libération rapide des corps pour répondre aux exigences religieuses, par exemple en recourant à des autopsies non invasives
- Prolongation du délai d'attente dans les cimetières et les crématoriums pour accueillir de grands groupes de personnes ou des rituels funéraires plus élaborés
- Présence de personnel le week-end dans les crématoriums et les cimetières
- Accès toute la semaine (sept jours sur sept) aux médecins et aux officiers d'état civil pour la certification et l'enregistrement des décès afin de faciliter une inhumation ou une crémation rapide
- Des espaces inclusifs qui permettent l'expression individuelle (Illustration 18)
- Installations et symboles reflétant et célébrant la diversité et l'inclusion (voir les exemples des Illustrations 19 et 20)
- Chaises ou bancs faciles à ranger pour permettre de modifier la disposition des salles de cérémonie ou d'utiliser le sol
- Stationnement, chemins, toilettes, etc. faciles d'accès
- Bonne connexion avec les transports publics
- Stationnement respectueux de l'environnement à utiliser en cas d'affluence pour les funérailles communautaires de grande envergure
- Les cimetières et les jardins des crématoriums peuvent constituer d'importants espaces verts dans certaines communes, comme on a pu le constater dans certaines zones urbaines pendant les restrictions liées au COVID-19
- Délimitation des activités de loisirs telles que la promenade des chiens ou l'exercice physique
- Conception tenant compte des bénéfices environnementaux, avec par exemple la présence de zones d'inhumation « naturelles » ou « boisées » dans les cimetières municipaux, dans les cas où elles n'existent pas encore

## Communication et participation de la communauté

- Les cimetières et les jardins des crématoriums sont des espaces sociaux qui sont susceptibles de favoriser des interactions significatives. Des informations sur les diverses communautés qui utilisent un cimetière ou un crématorium donné peuvent améliorer la compréhension de ces espaces
- Bonne communication et dialogue entre les professionnels des cimetières et des crématoriums et les communautés locales
- Créer des opportunités d'interaction sociale, par exemple des zones de repos, des cafés, des événements et des groupes de travail bénévoles
- La présence de personnel à des heures fixes bien annoncées pourrait favoriser l'interaction sociale, tout comme la conversion de bâtiments superflus pour leur permettre d'accueillir d'autres services tels que des cafés, des fleuristes et des points d'information avec toilettes
- Des informations et une signalisation claires dans les cimetières et les crématoriums, conçues en consultation avec les communautés locales (voir Illustration 21 a, b, c)
- Manifestations dans les cimetières et les crématoriums pour encourager la participation locale, l'interaction entre les différentes communautés et la connaissance des différentes pratiques et options, avec par exemple des visites, des journées portes ouvertes, des concerts, des débats publics, des expositions, des cafés-débats, des événements de sensibilisation comme « Dying Matters » ou « Death Festival »
- Bénévoles du cimetière et du crématorium issus de la communauté locale et des groupes confessionnels, par exemple pour assurer la liaison avec la communauté, le jardinage, les événements
- Certains groupes communautaires se sont mis en relation avec des prestataires pour créer et financer les installations de leurs propres cimetières culturels, et pour fournir aux membres de la communauté locale une formation en matière de santé et de sécurité dans les cimetières afin d'aider le personnel du cimetière lors des enterrements les week-ends
- L'identification d'interlocuteurs au sein des groupes communautaires peut faciliter la communication avec les prestataires de services et aider tant les familles que les prestataires de services à organiser les funérailles

- Les initiatives communautaires peuvent aider les familles et les prestataires de services, avec par exemple des conseils funéraires juifs et musulmans qui collectent des fonds pour les installations communes telles que les salles de lavage rituel et les corbillards, ou pour des funérailles particulières



Illustration 13a. Participation de la communauté au cimetière Feng Shui, Zwolle, Pays-Bas.

Illustration 13b. Atelier créatif explorant la conception inclusive de cimetières et de crématoriums, Festival de la migration 2020 au Luxembourg.



Illustration 14a et b. Espaces rituels neutres avec des chaises mobiles et des icônes religieuses amovibles disponibles sur demande (Royaume-Uni).



Illustration 15a. Sépulture musulmane dans le cimetière municipal, Groningue, Pays-Bas.

Illustration 15b. Espace rituel en extérieur créé en 2020, Umeå, Suède.

Illustration 15c. Espaces rituels en extérieur et installations de lavage pour les proches du défunt.



Illustration 16. Disposition permettant de visualiser et de lancer le processus de crémation. Illustration 17a. Liaison TV depuis l'espace prévu en cas d'affluence (Royaume-Uni).

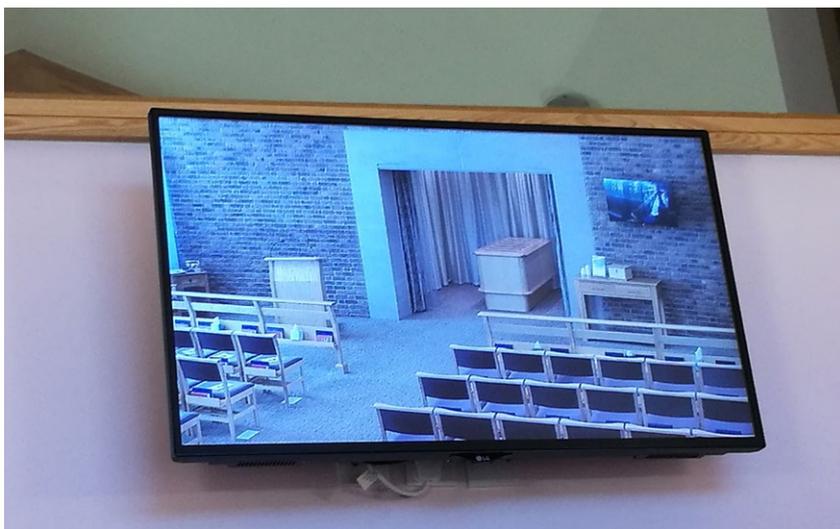


Illustration 17b. Retransmission en direct d'un enterrement (Suède). Illustration 18. « Champ libre » dans un cimetière municipal à Groningue (Pays-Bas), qui permet différentes orientations de tombes, de pierres tombales et de styles de décoration des tombes.





Illustration 19a. Rose des vents au cimetière musulman.  
Illustration 19b. Orientations avec des codes couleur pour le lavage des corps (dans les deux cas à Leeuwarden, Pays-Bas).



Illustration 20a. Iconographie laïque et multiconfessionnelle sur les bancs d'un cimetière néerlandais. Illustration 20b. Récipient de cailloux pour marquer les visites des tombes dans la section juive du cimetière, Luxembourg-Ville.

# Partie 5

## Conclusion



Illustration 21a. Carte et informations du cimetière (Umeå, Suède).

Illustration 21b. Panneau de signalisation montrant les différentes sections confessionnelles et les différents services (Eskilstuna, Suède).

Illustration 21c. Règlement sur la promenade des chiens (Dundee, Royaume-Uni).

**L**a création de cimetières, de crématoriums et de services associés adaptés à la diversité est un élément essentiel dans une société multiculturelle inclusive à laquelle chacun a le sentiment d'appartenir, où les besoins de chacun sont pris en compte et où tous les défunts sont traités avec respect. Bien que souvent négligé, cet aspect pourrait jouer un rôle important dans le cadre du Plan d'action de l'UE pour l'intégration et l'inclusion. La création de possibilités de dialogue entre les communautés minoritaires et majoritaires, ainsi qu'entre ces communautés et les prestataires de services ou les urbanistes, est essentielle pour la mise en place et l'entretien de cimetières-crématoriums appropriés, efficaces et inclusifs. L'expérience des funérailles pendant la pandémie de COVID-19 a également mis en évidence que des dispositions innovantes et inclusives telles que la diffusion en direct, la retransmission télévisée et les espaces rituels en extérieur peuvent bénéficier à tous les usagers.

L'amélioration des services et des équipements qui garantissent l'accessibilité aux cimetières et aux crématoriums ainsi qu'une meilleure prise en considération des besoins religieux et laïques, majoritaires comme minoritaires, font des cimetières et des crématoriums municipaux des espaces et des services publics inclusifs. Une bonne planification et conception de l'espace, notamment de bonnes connexions du transport en commun, des stationnements accessibles, la délimitation des zones de loisirs, des installations telles que des bancs et des cafés, ainsi que des événements publics et des possibilités de bénévolat peuvent favoriser le dialogue et la compréhension entre les cultures.



Illustration 22. Café du cimetière, Groningue, Pays-Bas.

## Références essentielles

- Beebejaun, Y. (2012) Including the Excluded? Changing the Understandings of Ethnicity in Contemporary English Planning [Intégrer les exclus ? Changements dans la compréhension de la question ethnique dans l'aménagement urbain contemporain en Angleterre]. *Planning Theory & Practice*, 13(4), 529-548.
- Beebejaun, Y., McClymont, K., Maddrell, A., Mathijssen, B., & McNally, D. (2021). Death in the Peripheries: Planning for Minority Ethnic Groups beyond "the City." [Mort à la périphérie : aménagement urbain pour les groupes ethniques minoritaires au-delà de « la ville »] *Journal of Planning Education and Research*, <https://doi.org/10.1177/0739456X211043275>
- Creation Society of Britain (2019) International Statistics [Statistiques internationales] (consulté le 30 septembre 2022), <https://www.cremation.org.uk/International-cremation-statistics-2019>
- Commission européenne (2020) Plan d'action de l'UE pour l'intégration et l'inclusion 2021-2027 <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52020DC0758>
- Francis, D., Neophytou, G. et Kellaher, L. (2005) *The Secret Cemetery* [Le cimetière secret]. Londres : Berg.
- Gardner, K. (1998). Death, burial and bereavement amongst Bengali Muslims in Tower Hamlets, East London [Mort, enterrement et deuil chez les musulmans bengalais à Tower Hamlets, dans l'est londonien]. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, xxiv(iii), 507-22.
- Gunaratnam, Y. (2013). *Death and the Migrant: Bodies, Borders and Care* [La mort et le migrant : Corps, frontières et soins]. Bloomsbury Academic
- Hadders, H. (2021 online first). Hindu urn burial in Norway: an option for the future? [Enterrement dans une urne hindoue en Norvège : une option pour l'avenir ?] *Mortality*. DOI: 10.1080/13576275.2020.1869708
- Havik, P., Mapril, J. et Saraiva, C. (2018). Introduction. Dans P. J. Havik, J. Mapril & C. Saraiva (Eds.) *Death on the Move : managing narratives, silences and constraints in a transnational perspective* [La mort en marche : gestion des récits, des silences et des contraintes dans une perspective transnationale] (pp. 1-10). Cambridge Scholars Publishing
- Hunter, A. (2016). Deathscapes in diaspora: contesting space and negotiating home in contexts of post-migration diversity [Paysages de la mort au sein de la diaspora : contestation de l'espace et négociation du « chez soi » dans des contextes de diversité post-migratoire]. *Social and Cultural Geography*, 17(2), 247-261. DOI: 10.1080/14649365.2015.1059472
- Hunter, A. & Ammann, E. S. (2016) End-of-life Care and Rituals in Contexts of Post-migration Diversity in Europe: An Introduction [Soins et rituels de fin de vie dans des contextes de diversité post-migratoire en Europe : une introduction], *Journal of Intercultural Studies*, 37(2), 95-102, DOI: 10.1080/07256868.2016.1142052
- Islam, F. & Netto, G. (2020). 'The virus does not discriminate'. Debunking the myth: the unequal impact of COVID-19 on ethnic minority groups [« Le virus ne fait pas de discrimination ». Détruire le mythe : l'impact inégal du COVID-19 sur les groupes ethniques minoritaires], *Radical Statistics Journal*, 126, 19-23 <https://www.radstats.org.uk/no126/IslamNetto126.pdf>
- Jassal, L. K. (2015). *Necromobilities: The Multi-sited Geographies of Death and Disposal in a Mobile World* [Nécro-mobilités : les géographies multi-sites de la mort et de l'élimination du corps dans un monde mobile]. *Mobilities*, 10(3), 486-509. DOI: 10.1080/17450101.2014.912049
- Jedan, C., Kmec, S., Kolnberger, T., Venbrux, E., & Westendorp, M. (2020). Co-creating ritual spaces and communities: An analysis of municipal cemetery Tongerseweg, Maastricht, 1812–2020 [Co-création d'espaces rituels et communautés : une analyse du cimetière municipal de Tongerseweg, Maastricht, 1812–2020]. *Religions*, 11(9), 435. doi: <http://dx.doi.org/10.3390/rel11090435>
- Jedan, C. (2023- à paraître), *The Economics and Politics of Dedicated Funerary Provision for Migrant and Minority Groups. A Perspective from the Netherlands* [Économie et politique de l'offre funéraire pour les groupes de migrants et les minorités. Une perspective depuis les Pays-Bas], in : Maddrell et al. (eds.), *Mobilities in Life and Death. Negotiating Room for Migrants and Minorities in European Cemeteries* [Mobilités dans la vie et dans la mort. Négocier la place des migrants et des minorités dans les cimetières européens] (Imiscoe Research Series), Cham : Springer.
- Kadrouch-Outmany, K. (2014). Burial practices and desires among Muslims in the Netherlands: A matter of belonging [Pratiques et désirs funéraires chez les musulmans aux Pays-Bas : une question d'appartenance], *Can. J. of Netherlandic Studies*, 33.2/34.1, 107– 128
- Maddrell A. (2020) « Bereavement, grief, and consolation : Emotional-affective geographies of loss during COVID-19 » [Deuil, tristesse et consolation : géographies émotionnelles-affectives de la disparition pendant le COVID-19], *Dialogues in Human Geography* 10(2) 107-111, doi : <https://doi.org/10.1177/2043820620934947>
- Maddrell, A., Beebejaun, Y., McClymont, K., McNally, D., Mathijssen, B. et Dogra, S.A., (2018). *Deathscapes and Diversity in England and Wales : setting an agenda* [Paysages de la mort et diversité en Angleterre et au Pays de Galles : définir un agenda], *Revista d'Etnologia de Catalunya* 43, 38-53
- Maddrell A., McNally D., Beebejaun Y., McClymont K. et Mathijssen B. (2021 disponible d'abord en ligne), *Intersections of (infra)structural violence and cultural inclusion : the geopolitics of minority cemeteries and crematoria provision* [Intersections de la violence (infra)structurelle et de l'inclusion culturelle : la géopolitique des cimetières et des crématoriums des minorités], *Transactions of the Institute of British Geographers* <http://doi.org/10.1111/tran.12437>
- Maddrell, A., Beebejaun, Y., Kmec, S. & Wingren, C. (2022 online first) *Cemeteries and crematoria, forgotten public space in multicultural Europe. An agenda for inclusion and citizenship* [Cimetières et crématoriums, espace public oublié dans l'Europe multiculturelle. Un agenda pour l'inclusion et la citoyenneté]. *Area*, 00, 1– 9. <https://doi.org/10.1111/area.12824>
- Marjavaara, R. (2017). Selecting a place of rest after a life on the move: determinants of post-mortal mobility in Sweden [Sélectionner un lieu de repos après une vie en mouvement : les déterminants de la mobilité post-mortem en Suède], *Applied Mobilities*, 2(2), 166–181, DOI: 10.1080/23800127.2017.1326779
- Nordh, H., House, D., Westendorp, M., Maddrell, A., Wingren, C., Kmec, S.,

- McClymont, K. Jedan, C., Uteng, P. T., Beebeejaun, Y., & Venbrux, E. (2021). Rules, Norms and Practices – A Comparative Study Exploring Disposal Practices and Facilities in Northern Europe [Règles, normes et pratiques - Une étude comparative explorant les pratiques et les installations pour l'élimination des corps en Europe du Nord]. *OMEGA - Journal of Death and Dying*, <https://doi.org/10.1177/00302228211042138>
- Rugg, J. (2020). Social justice and cemetery systems [Justice sociale et systèmes de cimetières]. *Death Studies*. DOI:10.1080/07481187.2020.1776791
- Skår, M., Nordh, H. & Swensen, G. (2018). Green urban cemeteries: more than just parks [Les cimetières urbains verts : plus que des parcs]. *Journal of urbanism*, 11(3), 362-382.
- Swhajor, A., Heessels, M., Van der Velde, P. & Venbrux, E. (2010). Aan de Ganges in Twente. Onderhandelen over vormgeving van hindoedodenrituelen in Nederland. *Quotidien*, 83-102.
- Tolia-Kelly, D. (2008) Investigations into diasporic 'Cosmopolitanism': beyond native mythologies of the 'non-native' [Enquêtes sur le « cosmopolitisme » diasporique : au-delà des mythologies autochtones des « non-natifs »]. In C. Dwyer & C. Bressey (Eds.), *New Geographies of Race and Racism* (pp. 283–296). Ashgate
- Wojtkowiak, J., Rutjens, B. T., & Venbrux, E. (2010). Meaning Making and Death in a Secular Society : A Dutch Survey Study [La création de sens et la mort dans une société laïque : une étude néerlandaise par questionnaire]. *Archive for the Psychology of Religion*, 32(3), 363- 373. <https://doi.org/10.1163/157361210X532059>

## Les autrices et auteurs

Yasminah Beebeejaun (UCL), Danielle House (Université de Reading), Christoph Jedan (Université de Groningue), Sonja Kmec (Université du Luxembourg), Marianne Knapskog (TOI), Avril Maddrell (Université de Reading), Katie McClymont (UWE), Helena Nordh (SLU), Eric Venbrux (Université de Nimègue), Tanu Priya Uteng (TOI), Mariske Westendorp (Université d'Utrecht), Carola Wingren (SLU). Avec l'aide supplémentaire de Vevila Dornelles (Université de Reading) et de Farjana Islam (Université Heriot-Watt).

### Contact

Chef de projet, Professeure Avril Maddrell ([avril.maddrell@reading.ac.uk](mailto:avril.maddrell@reading.ac.uk))

# Remerciements

Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont participé à cette étude et qui l'ont soutenue. Notamment les personnes interrogées et les groupes communautaires, nos partenaires dans le cadre du projet, l'Institut royal d'aménagement urbain (Royaume-Uni et Irlande), le Musée funéraire néerlandais de Tot Zover et la Fondation Térébinthe (Pays-Bas) ; ainsi que l'agence de financement Humanities in the European Research Area (Sciences humaines dans l'espace européen de la recherche).

## Crédits photos

Danielle House, Christoph Jedan, Sonja Kmec, Marianne Knapskog, Avril Maddrell, Brenda Mathijssen, Helena Nordh, Mariske Westendorp.

## Copyright

Cette oeuvre est sous licence Creative Commons CC-BY\_NC-ND

## Site web

[cemi-hera.org](http://cemi-hera.org)

## Design

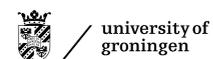
Bison Bison



HERA



NWO



[cemi-hera.org](http://cemi-hera.org)